

Convention Dispositif « Espoir »

Saison 2025-2026

La présente Convention est établie entre :

1) La Ligue Nouvelle-Aquitaine de Badminton, Maison Régionale des Sports, 2 Avenue de l'Université 33400 Talence, représentée par sa Présidente, Madame Cécile Laforest

2) La (ou les) structure(s) d'accueil du joueur (ci-après structures) :

Structure 1 :

Adresse :

Tél. : Mail :

Représenté par, Président(e)

Encadrant(e) sur les séances pédagogiques :

Titulaire (ou en formation) du diplôme :

Structure 2 :

Adresse :

Tél. : Mail :

Représenté par, Président(e)

Encadrant(e) sur les séances pédagogiques :

Titulaire (ou en formation) du diplôme :

3) Le joueur intégrant le dispositif Espoir représenté par ses parents (ci-après le joueur)

Nom : Prénom :

Adresse :

Tél. : Mail :

Article 1

La (ou les) structure(s) d'accueil s'engage à accompagner le joueur dans le cadre du dispositif Espoir dans le respect du Cahier des Charges décrit.
En annexe, le planning hebdomadaire type à compléter.

Article 2

Le joueur et sa famille s'engagent à :

- Participer à tous les stages de perfectionnement proposés par la Ligue (sauf problèmes majeurs : maladie ou blessure ...)
- Participer aux compétitions fédérales sur lesquelles il est sélectionné sous les couleurs de la Ligue
- Participer au Dispositif Avenir (si le joueur est poussin)
- Répondre à une sélection départementale pour une compétition (TRJ ou Coupe Nouvelle-Aquitaine) et un stage (minimum une journée)
- Participer activement à toutes les séances qui lui sont proposées

Article 3

La Ligue Nouvelle-Aquitaine de Badminton s'engage à :

- Proposer un Cahier des charges décrivant les conditions de réalisation du Dispositif Espoir, ainsi qu'un Calendrier des Compétitions.
- Accompagner les joueurs sur des compétitions identifiées.
- Verser à la (ou les) structure(s) la somme totale de 750€
- Accompagner le club dans la démarche de création d'un projet Jeunes

Article 4

La présente Convention prend effet au 1er septembre 2025 et court jusqu'au 30 juin 2026.

Fait à, le

Le joueur, représenté par ses parents
(Nom-Prénom-Signature)

Le/la président(e) de la structure 1
(Nom-Prénom-Signature-Cachet)

Le/la président(e) de la structure 2
(Nom-Prénom-Signature-Cachet)

Le coordonnateur
(Nom-Prénom-Signature)

La présidente de la Ligue
Nouvelle-Aquitaine de Badminton
(Nom-Prénom-Signature-Cachet)

Annexe : Planning Hebdomadaire

	Jours et horaires Lieux	Type de séance : collective, préparation physique (30mn) , individuelle (max 2 joueurs)	Encadrant	Public
Créneau n°1				
Créneau n°2				
Créneau n°3				
Créneau n°4				
Créneau n°5				
Créneau n°6				
Créneau n°7				